"PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES"

Agenda Communal

Septembre-Octobre 2020

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville

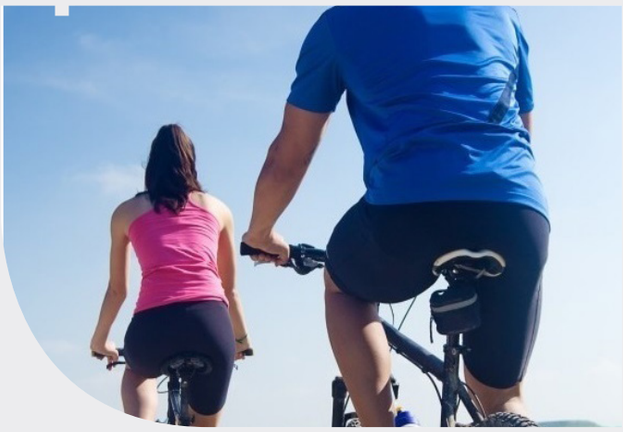

Sommaire

P2 et 3: En bref
P3 et 4: Enseignement
P6 à 7: Mobilité
P7 et 8: Travaux communaux
P9 à 11: Sports
P11: Propreté publique
P13 et 14: Population
P14 et 15: Tourisme
P16: Associations
P16 à 18: Loisirs
P18: Culture
P19: Bénévolat
P20: Evénements

Suivez aussi l'info sur fb1495 - Commune de Villers-la-Ville

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville - Editeur Responsable: Julie Charles - Site: http://www.villers-la-ville.be
E-mail: villers-la-ville@skynet.be
Date limite de réception des informations pour la prochaine parution: Le vendredi 25 septembre 2020

Agendamars_avril.indd 1 3/08/2020 08:53:03

En bref

Reconstruction des arcades : c'est parti !

Vous l'aurez sûrement remarqué mais le passage du côté de l'Abbaye est devenu plus compliqué que d'habitude depuis plusieurs semaines. Retardé pour cause de crise sanitaire, le chantier de travaux – **programmé initialement d'avril 2020 à janvier 2021** - pour la reconstruction des arcades de l'ancienne pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville a pu débuter fin juillet.

Des **difficultés de circulation** sont donc à prévoir sur la N275, **à l'endroit des arcades de l'Abbaye**, entre les rues Bois d'Hez/ de Chevelipont et l'Avenue Georges Speeckaert. Un échafaudage est en place au-dessus de la voirie pendant toute la durée du chantier.
La voirie sera ouverte toute la journée avec la mise en place d'une **circulation alternée** régie par des feux tricolores, mais **deux types d'exceptions temporaires** sont à prévoir :
1) Passage accessible aux heures de pointe, mais fermé en journée de 9h à 15h. Ce mode de circulation est prévu pour une vingtaine de jours non-consécutifs et dispersés sur la durée du chantier
2) Passage impossible avec une fermeture de la voirie de 7h à 16h. Ce mode de circulation est prévu pour une durée de 7 jours non-consécutifs et dispersés sur la durée du chantier

La fluidité de la circulation risque d'être altérée et le temps d'attente allongé. Des panneaux d'information conseillant sur les **itinéraires alternatifs** (via les N93, N5, N25) sont placés dans l'entité de Villers-la-Ville.

- Pour suivre l'état de la circulation, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le **site web de la commune www.villers-la-ville.be/arcade** qui sera mis à jour de manière hebdomadaire et en concertation avec Galère SA pour communiquer de manière la plus précise sur ces aléas de circulation.
- Vous pouvez également joindre directement **Galère SA au 0478/73.06.55.**

Tapage nocturne et diurne: pensez aux autres !

Les bruits provoqués la nuit comme le jour, perçus à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment tant sur le domaine public que privé et qui troublent le voisinage constituent une infraction de tapage diurne ou nocturne.
On entend par tapage nocturne tout acte intentionnel ou de négligence coupable entrainant un bruit de nature à troubler la tranquillité des riverains entre 22h et 6h du matin:
On reprendra:
- les voix et cris humains;
- les pétards;
- les vrombissements d'engins à moteur;
- la musique;
- les aboiements de chiens;
- les cris d'animaux dont on a la garde.

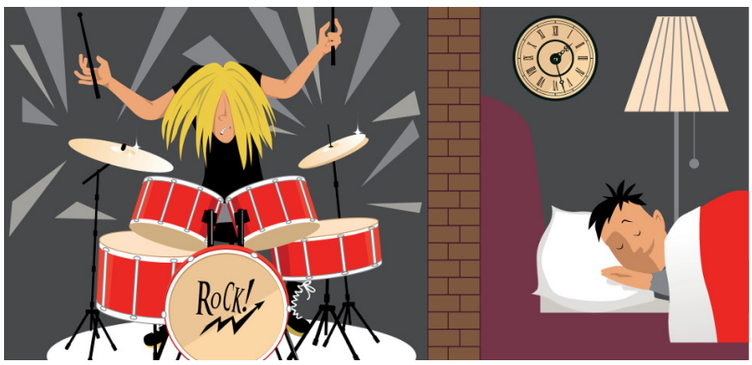

Conformément à l'article 80 §7 du Règlement Général de Police, il est interdit de faire fonctionner des engins à moteur (tels que tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants) **du lundi au samedi entre 20h et 7h du matin et le dimanche et les jours fériés, avant 10h et après12h.**

Les agriculteurs ne sont pas visés par la disposition.
Le matériel de chantier ne pourra produire des bruits audibles à l'intérieur des habitations entre 20h et 7h sauf pour des raisons de sécurité décidées par le Bourgmestre.

Afin de continuer à vivre harmonieusement dans ce cadre de vie particulièrement agréable qu'est notre commune, il est essentiel que chacun respecte les règles du bien vivre ensemble.

En bref (suite)

Fête nationale du 21 juillet

Ce dimanche 26 juillet 2020, les conseillers communaux se sont réunis en l'église Saint-Martin de Marbais pour le traditionnel Te Deum du 21 juillet. Trois minutes de silence ont aussi été respectées en hommage aux victimes du Covid. Merci à Michel Richard pour la photo.

Enseignement

Ecoles communales : pensez aux inscriptions !

Les inscriptions dans les écoles communales restent ouvertes et ce à partir du 17 août. Nos quatre implantations communales sont prêtes à accueillir vos enfants.
Ecole communale de Marbais – 18 rue du Berceau – 071/87.95.95 - direction.ecole.marbais@skynet.be
Ecole communale de Marbisoux – 14 rue des Chats – 071/87.82.12 direction.ecole.marbais@skynet.be
Ecole communale de Villers-la-Ville – 34 rue Jules Tarlier – 071/87.50.44 - ecolevlv@publilink.be
Ecole communale de Tilly – 4 rue du Culot – 071/87.65.45 – ecoletilly@gmail.com

Un site web pour chaque école communale

Nous sommes prêts pour la rentrée. Toutes les écoles communales disposent d'un site web propre, organisé autour du même plan: les coordonnées, le projet pédagogique, les formalités d'inscription, l'agenda des activités, les menus et les liens utiles. La page d'accueil reprend les actualités de l'école.
« Cet outil est attendu depuis longtemps par les Directions et les associations de parents, expliquent Emmanuel Burton, Bourgmestre en charge de l'Enseignement et Julie Charles, Echevine de la Communication. *Il s'agit plus précisément de mini-sites hébergés au cœur du site internet communal. L'avantage étant de permettre une interaction plus étroite entre les différentes sources d'informations et une meilleure communication.»*

Le site de l'école de Marbais :
https://ecolemarbais.villers-la-ville.be

Le site de l'école de Marbisoux :
https://ecolemarbisoux.villers-la-ville.be

Le site de l'école de Tilly :
https://ecoletilly.villers-la-ville.be

Le site de l'école de Villers :
https://ecolevillers.villers-la-ville.be

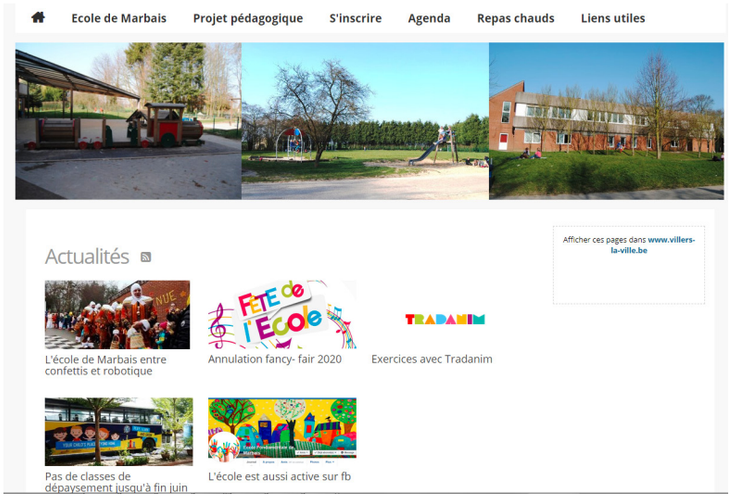

Enseignement (suite)

De nouveaux outils intercatifs pour nos élèves du primaire

L'imminente rentrée scolaire sera placée sous le signe du numérique pour nos petites têtes blondes des écoles communales. En effet, la commune a récemment fait l'acquisition de trois tableaux interactifs (un fixe avec système d'attache murale et deux mobiles sur roulettes) auprès de la société Défilangues pour un montant total avoisinnant les 10.000€.

Implantés à Villers-la-Ville, Marbais et Tilly, ces nouveaux écrans tactiles dotés d'une connexion internet et capables de lire tous types de fichers grâce à différents ports USB n'auront pas la prétention de remplacer les tableaux traditionnels mais seront plutôt considérés comme des outils pédagogiques complémentaires.
Implémenté dans ces nouveaux dispositifs, le logiciel ActivInspire servira de programme de création de leçons et d'évaluations numériques interactives. Pensé et conçu pour un usage en classe sur écrans et/ou tableaux numériques interactifs, ce logiciel de référence rendra les cours plus dynamiques et pertinents. En outre, les effets sur les travaux en groupe n'en seront que plus bénéfiques ainsi que l'interaction et la meilleure acquisition des savoirs par les élèves.
Le Bourgmestre en charge de l'Enseignement, Emmanuel Burton et les deux Directrices d'écoles attendent avec impatience les premières phases d'apprentissage du corps enseignant et des élèves avec ces petits joujoux de technologie. Le personnel scolaire devra préalablement suivre une formation sur l'utilisation des écrans et du logiciel.

1ère bourse d'échanges de matériel scolaire

L'idée? Donner une seconde vie aux objets plutôt que d'en faire des déchets et organiser des échanges utiles.
Cartables, bureaux, plumiers, sacs à dos, livres, manuels, atlas, blocs de feuilles, classeurs, cahiers, ciseaux, lattes, compas, calculatrices, taille-crayons, blocs de feuilles, tabliers, pinceaux, crayons, marqueurs, stylos, agrafeuses, perforatrices, bouliers, intercalaires, boîtes à collations et autres accessoires de bureau encombrent vos armoires, tiroirs ou encore greniers…

Saisissez l'occasion de les échanger, de les vendre ou encore de les donner en participant à la première édition de notre bourse scolaire le vendredi 28 août 2020 au Marché de 16 h à 20 h (parking communal en bas de la rue de Marbais) !
Vous souhaitez vous inscrire ou obtenir davantage de renseignements ? Contactez le secrétariat au 071/87.03.89.
A l'initiative de Julie CHARLES, Echevine de l'Environnement, avec le soutien du Collège communal.

Mobilité

38 nouvelles places pour les vélos

Avec l'active collaboration du Groupe d'Action Locale, la Commune de Villers-la-Ville a procédé à l'installation de 19 nouveaux « u » pour attacher les vélos. Chaque structure peut recevoir deux vélos.
Les sites ont été choisis en fonction des besoins, d'une répartition entre les villages et avec le conseil de cyclistes de l'entité.
Les nouveaux parkings sont à:
Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines
Plaine de jeux et arrêt de bus, rue de Thyle/ rue du Marais
Patro de Marbais, à l'intérieur de l'enceinte
Rue de la Jouerie: arrêt de bus et plaine de jeux
Plaine de jeux de Mellery
Gal et école de VLV rue J. Tarlier
Marbisoux : plaine de jeux
CRCS et école de Tilly
Ecole de Marbais.

Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

Nouvelle ligne régulière du TEC pour ce 1er octobre!

Depuis des années, le Collège communal de Villers-la-Ville se bat pour obtenir une ligne régulière entre nos villages. Aujourd'hui, nos efforts sont récompensés. La ligne 51 est née.
Elle sera effective à partir de ce 1er octobre 2020. Au départ de l'Abbaye de Villers-la-Ville, elle rejoint Louvain-la-Neuve en passant par Villers-la-Ville, Marbais, Tilly, Mellery, Chastre, Mont-Saint-Guibert. La ligne sera effective de 06h à 20h, du lundi au samedi, avec près de neuf passages par jour.

Les Hayeffes à proximité d'un arrêt.
Autre bonne nouvelle, l'arrêt à Mont-Saint-Guibert permet de rejoindre l'école des Hayeffes. Situé à environ 10 minutes à pied, il permet de rejoindre la seconde entrée de l'école qui se situe Rue des Vignes (via la rue de la Station, la Rue de la Poste et la rue Demi-lune).
« C'est un véritable soulagement » , explique Julie Charles, Echevine de la Mobilité." *Enfin, notre gare de Villers-la-Ville sera desservie par un bus. Nos villages seront mieux connectés entre eux. L'abbaye est intégrée à cette nouvelle ligne. C'était très attendu.»*
«Villers-la-Ville méritait cette ligne régulière », souligne Emmanuel Burton, Bourgmestre." *Bien plus pérenne, efficace et économique qu'un Proxibus, cette nouvelle ligne est le fruit de nombreuses heures de travail et de persuasion. Je remercie aussi la Province du Brabant wallon qui a appuyé les demandes de notre commune. »*
Et Sart-Dames-Avelines...
Le village est desservi par le bus 568 (Fleurus-Nivelles), par le bus 60 vers Rêves et par le Wel (Nivelles –Namur). Cette dernière liaison expresse va aussi évoluer et prendre le fonctionnement d'une ligne « Rapido ».
Pour rejoindre Villers-la-Ville depuis Sart-Dames-Avelines, une correspondance entre le 568 et la nouvelle ligne 51 est annoncée à Marbais. Le plan communal de Mobilité préconise également d'améliorer les correspondances avec le bus 365 à Baisy-Thy.
A l'heure de boucler cette édition, les horaires définitifs et détails ne sont pas encore connus. Toutes les infos seront mises sur le site communal ou sur celui de la Tec.
Rens. : letec.be ou villers-la-ville.be/bus

Plan Communal de Mobilité : le diagnostic et les objectifs approuvés au Conseil communal.

Lors du Conseil communal du 29 juin, le bureau d'étude Traject, en charge de l'actualisation de notre Plan Communal de Mobilité (PCM), a présenté les phases 1 et 2 consacrées aux diagnostics et objectifs.

Ces deux premières phases ont été approuvées par une majorité de 17 voix contre 4 abstentions.
A présent, le Plan communal de mobilité entre en phase 3, à savoir, le Plan d'actions. Une enquête publique est notamment prévue. Vous pouvez retrouver la synthèse de ce plan sur le site internet communal.
- Le diagnostic reprend 11 axes: le contexte, le territoire, les déplacements à pied et PMR, les déplacements à vélo, le transport public, la circulation automobile, la sécurité, le trafic de marchandises, la mobilité scolaire, les services de mobilité et la dynamique communale.
- Les objectifs sont repris en 9 points: favoriser la marche, le vélo et l'usage de transport en commun, encourager un usage rationnel de la voiture, améliorer la sécurité routière ainsi que la mobilité scolaire et PMR, améliorer la qualité de vie sur le territoire et tenir compte des activités agricoles sur le territoire communal.

Lien:
https://www.villers-la-ville.be/administration/services-communaux/mobilite/plan-communal-de-mobilite-de-vlv.pdf

Mobilité (suite)

Déplacement alternatif à la voiture au sein du Gal : réunion

Mercredi 16 septembre, à 20h, Semaine de la Mobilité : réunion citoyenne, à la salle du vieux château à 6211 Mellet (rue Helsen 69b)
En coordination avec les communes de Genappe, Les-Bons-Villers et Villers-la-Ville, le GAL Pays des 4 Bras travaille pour améliorer l'accessibilité à certains pôles prioritaires du territoire. L'objectif est de favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Pour cela, différents outils (cartes et schémas) sont en train d'être réalisés. Vous voulez en savoir plus ? Vous avez envie de partager votre avis ? Rejoignez-nous pour discuter des outils en cours d'élaboration. Construisons ensemble la mobilité de demain !
Réservation obligatoire auprès de Pauline Marchand (mobilite@paysdes4bras.be). L'organisation de cette rencontre pourrait évoluer en fonction de la situation épidémiologique (webconférence).

1ère Bourse aux vélos : Echangez un vélo, achetez un vélo d'occasion ou faites l'entretien de votre vélo !

Echangez un vélo, achetez un vélo d'occasion ou faites l'entretien de votre vélo ! Venez avec votre/vos vélo(s), le vendredi 18 septembre, au marché communal. Sur place plusieurs opportunités pour les cyclistes d'un jour ou de toujours.

De 17h à 19h :
1. Faites l'entretien de votre vélo avec l'aide du service technique adapté sur place. Entretien possible entre 17h et 19h.
Réservation souhaitée via valerie.damanet@publilink.be ou 071 870 367.

De 17h30 à 18h30 :
2. Vendez votre vélo et convenez du prix avec les acheteurs potentiels sur place.
3. Achetez un vélo d'occasion pour vous ou l'un des membres de votre famille.
Le prix est libre et à convenir avec le vendeur.
Pour rappel, comme nous sommes situés sur le marché, le port du masque est obligatoire.
Rens. : valerie.damanet@publilink.be ou 071 870 367.

Réinventez votre mobilité

Vous recherchez la meilleure solution pour vous rendre au travail ?
Vous souhaitez réaliser des économies pour vos déplacements, prendre soin de votre santé ou vous en avez simplement assez d'être enfermés dans votre voiture à l'arrêt aux heures de pointe ?
Pour répondre à vos préoccupations et aux nouveaux enjeux de la mobilité et de mode de travail, le Brabant wallon propose à ses habitants et travailleurs de réinventer leur mobilité domicile-travail.
En quoi consiste notre programme d'accompagnement ?
- Vous renvoyez votre formulaire de candidature complété.
- Le Brabant wallon détermine avec vous la meilleure solution de déplacement alternative à la voiture individuelle, en tout ou en partie (quelques jours par semaine ou une partie du trajet).

Mobilité (suite)

▪ Pendant une période allant jusque 4 semaines, vous pourrez tester gratuitement ce trajet et, au besoin, modifier les solutions choisies en cours de test.

▪ Si cette solution comprend l'utilisation d'un mode actif comme le vélo ou la trottinette, vous recevrez les outils à disposition gratuitement durant la période désignée (caution de 250 € pour un vélo et de 50 € pour une trottinette).

▪ Pour les déplacements à vélo, le prêt est accompagné d'une formation gratuite et obligatoire pour rouler en sécurité dans le trafic.

▪ Un coach sera présent pour vous avant, pendant et après le test. Cela vous permettra de faire le point sur vos besoins de déplacements et vos objectifs de mobilité.

▪ Un an après le test, vous devrez remplir un formulaire obligatoire qui permettra d'estimer les résultats à long terme du programme suivi.

Les possibilités de testing seront disponibles pour le transport public dès que les mesures de protections sanitaires seront normalisées. Toutefois, la possibilité de tester tous types de vélos (électrique, cargo, pliant) et de bénéficier d'une formation pour rouler en sécurité vous sont déjà accessibles.

Pour être recevable, la demande (formulaire et annexes) doit être en possession du service provincial du développement territorial et environnemental pour le 31 octobre au plus tard par courrier à l'adresse suivante : Province du Brabant wallon Service de l'environnement et du développement territorial, Parc des Collines - Bâtiment Archimède, Place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre ou par courriel à developpementterritorial@brabantwallon.be

Pour en savoir plus ou porter votre candidature pour un test gratuit :
https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/mobilite/mobibw/

Besoin d'aide pour lancer votre groupe de voitures partagées ?

Pays des 4 Bras
GROUPE D'ACTION LOCALE

Dès le mois de septembre, le GAL Pays des 4 Bras offre aux citoyens qui le souhaitent un accompagnement personnalisé pour la création de groupes d'autopartage, via la plateforme Cozycar. L'aventure vous tente ?
Contactez Pauline Marchand (mobilite@paysdes4bras.be), chargée de mission mobilité.

Vous n'avez pas de voiture mais vous souhaitez en utiliser une quelques heures par semaine ? Vous aimeriez partager votre voiture avec d'autres conducteurs ? Grâce à l'initiative Cozycar, le partage de voiture entre particuliers, c'est facile ! Tout d'abord, vous devrez vous inscrire sur la plateforme Cozycar au sein d'un groupe fermé « d'auto-partageurs » que vous aurez créé. Ensuite, la plateforme vous permettra de gérer rapidement les aspects pratiques du partage de la voiture : réservation des créneaux horaire, assurances, partage des frais du véhicule, etc. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à revisionner la séance d'information organisée en ligne, le 24 juin dernier, en partenariat avec votre commune, Cozycar et le GAL (pour cela, rendez-vous sur le site du GAL dans la rubrique « Actualités » du projet mobilité www.paysdes4bras.be/mobilite) ou à visiter le site de Cozycar (www.cozycar.be).

Vous ne trouvez pas d'auto-partageurs ? Vous êtes un peu perdu dans les démarches administratives? Vous aimeriez convaincre vos voisins de leur emprunter leur voiture quelques fois par mois ? Le GAL, en collaboration avec Cozycar, est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous accompagner dans les démarches et vous apporter les outils nécessaires à la réussite de vos projets d'autopartage !

Travaux communaux

Etats des lieux des chantiers

Au rayon des bonnes nouvelles concernant la fin de certains chantiers communaux, on épinglera le parvis de l'église de Sart-Dames-Avelines.

Le dossier des travaux de rénovation et d'asphaltage de **la Place de Sart-Dames-Avelines** est toujours en cours et ceux-ci devraient démarrer à la rentrée.

En ce qui concerne le chantier des trottoirs situés rue de la Gare à Marbisoux, ils se terminent ces jours-ci.

Route de Frasnes c'est la réparation de certaines dalles défectueuses et la pose d'un nouvel asphaltage qui ont été effectuées.

Durant ces vacances d'été, les ouvriers communaux se sont également attelés à la rénovation d'une partie de la cour de récréation des maternelles à l'école de Tilly. Dès la fin de ce chantier, les ouvriers œuvreront à la mise en place de nouveaux trottoirs, rue de l'Enfer à Mellery.

D'un point de vue organisationnel, le Directeur technique Fabian Smits se félicite que le Service « Sentiers » soit récemment passé de un à deux membres et que l'équipe « Cimetières » compte désormais quatre hommes (deux fossoyeurs et deux ouvriers destinés à l'entretien des espaces).

En ces temps compliqués de crise sanitaire, les ouvriers communaux n'ont pas cessé le travail et sont restés sur le front que ce soit pour l'aménagement et la sécurisation des bâtiments en vue de respecter les nouvelles normes liées à la pandémie, l'entretien de tous les espaces de notre commune et les tâches journalières et extraordinaires.

Des étudiants pour notre Commune, toujours un succès !

A Villers-la-Ville, pour cet été, nos 24 étudiants ont la cote malgré la crise sanitaire que nous vivons !

En effet, investis, dynamiques et motivés, ils sont venus renforcer les différentes équipes en voirie et dans les bâtiments communaux.
Ils ont effectué des travaux de peinture et d'entretien, notamment, au Service des espaces verts.
Nos jobistes furent parfaitement encadrés par notre personnel ouvrier qui au quotidien et par tous les temps, s'implique afin de rendre des services de qualité à notre population. Nos équipes d'ouvriers sont essentielles au bon fonctionnement de notre Commune.

Le Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton et la 1ère Echevine en charge de la Jeunesse, Anne-Michèle Pierard les remercient pour tout le travail accompli.

Le Complexe sportif innove avec « Tous en selle » !

À l'initiative des Membres de la Régie communale autonome, du Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton et de la 1ère Echevine en charge des Sports, Anne-Michèle Pierard, une nouvelle activité sportive verra le jour au Complexe sportif à partir du 1er septembre 2020 !

Cette 1ère session « Tous en selle » se déroulera du 1er septembre au 6 octobre inclus, soit 6 semaines. Elle repose sur les mêmes principes que « Je cours pour ma forme », en permettant à chacun de découvrir ou (re) découvrir en groupe les plaisirs du vélo sur route et de visiter notre belle région.

Pour encadrer cette nouvelle organisation, on retrouvera M. Ludovic Draux, ancien cycliste professionnel et organisateur de nombreuses courses pour amateurs et professionnels sur notre entité ainsi que M. Jean-François Kumps, cycliste confirmé.

L'âge requis pour adhérer à cette pratique sportive est de 16 ans accomplis. Le casque est obligatoire et tous les types de vélos en ordre de fonctionnement sont autorisés.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 15,00 €.

Au terme de la session, un test sera organisé et un diplôme sera décerné à tous les participants.

INFOS et Modalités pratiques : Complexe sportif – 071/816-805

Les inscriptions via le mail : tousenselle.villers@gmail.com. Le virement de 15,00€ est à effectuer sur le N° de compte suivant : **BE52 0910 2172 6009**

Le 1er rendez-vous est fixé sur le parking du Complexe sportif – Chemin Bruyère du Coq – 51 à 1495 Sart-Dames-Avelines.

Le départ est à 18h15.

Courir, ça s'apprend ! À Villers-la-Ville c'est reparti avec le programme de JCPMF

Faire du sport, apprendre à courir, parce que oui, ça s'apprend. Courir dans de bonnes conditions, ça ne s'improvise pas ! Donnons-nous rendez-vous pour la 15ème session de « Je cours pour ma forme » ! À vos baskets !

Le 1er entraînement débutera :

- Le mardi 15 septembre 2020 à 18h45 au Complexe sportif pour le niveau 3 (10km + long) – Chemin Bruyère du Coq – 51 à 1495 Sart-Dames-Avelines.
- Le jeudi 17 septembre 2020 à 18h45 au Complexe sportif pour les niveaux 1 (0 à 5 km) ; 2 adouci (5 à 7,5 km) et 2 renforcé (7,5 à 10 km) – Chemin Bruyère du Coq – 51 à 1495 Sart-Dames-Avelines.

Un programme de 12 semaines. Les frais d'inscription sont fixés à 25,00 € pour toute la session incluant le carnet de santé et l'assurance. Les personnes souhaitant s'inscrire dans deux niveaux paieront deux inscriptions.

Au terme de la session, un test sera organisé le mardi 1er décembre et chaque participant sera récompensé par un diplôme.

Inscriptions obligatoires via le formulaire d'inscription en ligne :
http://www.villers-la-ville.be/vie-locale/sports/jecourspourmaforme/formulaire

Le t-shirt officiel JCPMF personnalisé (Villers-la-Ville) vous sera proposé au prix de 16,00 €. Vos Coachs favoris à savoir: Jean-Louis, Pascal, Denis et Christopher mettent toutes leurs compétences à votre service. Vous bénéficierez d'un encadrement de qualité.

Informations auprès de : Mme Anne-Michèle Pierard – Echevine des Sports-0475/856.406 et M. Pascal Genot, Responsable administratif – 071/87.03.66

Au plaisir de vous retrouver nombreux !

Sports (suite)

VTT: Deuxième édition du Kidibul Kid's Trophy, le 12 septembre 2020

En septembre 2019, l'asbl VerTT organisait pour la première fois une manche du Championnat de Belgique de VTT pour les moins de 16 ans.
C'est sous un soleil radieux et dans la poussière que plus de 200 jeunes de 7 à 15 ans ont pris part à différentes courses sur le superbe circuit mis au point par l'équipe des moniteurs du club dans le bois communal du complexe sportif de Villers-la-Ville.
Bosses, virages relevés et passages sinueux ont fait le bonheur des champions du jour dans un esprit familial mais au niveau physique et technique digne des grandes compétitions nationales. Cette journée était l'occasion rêvée pour nos nombreux membres de parfaire ou de confirmer leur maîtrise du VTT « à la maison ».
En plus de l'aspect sportif, du dépassement de soi et du fair-play qui sont les valeurs principales de ce championnat guidé de main de maître par Jacques Ninane, le club et sa grande équipe de bénévoles passionnés avaient mis en place un dispositif impressionnant pour assurer le bien-être des nombreux spectateurs présents : bar à bières locales, Food Truck, BBQ, Bike Wash by Karcher Braine l'Alleud, etc…

Pour 2020 le défi est encore plus grand dans le contexte particulier que nous connaissons actuellement. Les organisateurs ont décidé de mettre les bouchées doubles pour que tout se déroule dans un climat festif et sécurisant tant pour les jeunes sportifs que pour les personnes qui viennent les encourager. C'est grâce à une grande équipe de moniteurs, bénévoles, sponsors et jeunes sportifs mais aussi avec le soutien de la commune de Villers-la-Ville et de l'équipe du complexe sportif que cette grande journée sportive pourra voir le jour.
Que vous soyez vététiste ou simplement par curiosité, nous vous invitons à venir passer un bon moment dans une ambiance incroyable, le temps d'une course, d'un verre ou pourquoi pas pour vous essayer à la compétition de VTT.
Pour l'équipe de l'asbl VerTT,
Fabian Dallemagne
www.vertt.be
La tenue et l'organisation de l'événement peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

Jogging et animations pour Jussi's Day

Pour sa cinquième édition, l'évènement « Jussi's Day » se déroulera le dimanche 20 septembre 2020 à l'Ecole communale de Marbais.
Cette journée est en hommage à Jussi, un petit bonhomme formidable décédé soudainement, en 2015, à l'âge de 17 mois. Organiser cet évènement est une manière de continuer à le faire briller dans nos vies !
De plus, pour la 4ème fois, le Comité organisateur a décidé de soutenir l'asbl « Petit Jules deviendra grand ». Jules est un petit garçon de 4 ans atteint de l'amyotrophie spinale infantile de type I (ASI type I), une maladie neuromusculaire. L'idée est de lui apporter un peu plus de confort dans son combat en lui offrant ces dons récoltés tout au long de la journée.
Au programme de cette belle journée :
10h : Jogging des enfants (600m) dans l'enceinte de l'école
10h30 : Joggings « nature » de 5 et 10 Kms
De 8h à 12h : Marches de 5 et 10 Kms
Dès 10h30: château gonflable, tir à l'arc, grimage, puissance 4 géant, tombola des enfants,…Après-midi, une animation en Poney sera organisée par Céline Servais de l'Ecurie « les 4 fantastiques ».
Vous aurez l'occasion de vous restaurer et de boire un verre en famille ou entre amis et ce dans une ambiance conviviale !
Vous pourrez également déguster certains produits provenant du « Plaisir Pétillant ».
Venez consulter la page Facebook « jussisday » pour tous les renseignements pratiques.
Merci à Céline Brognaux, Organisatrice de "Jussi's day".
La tenue et l'organisation de l'événement peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

Grand Nettoyage de printemps.. en automne: « Moi aussi, je participe ! » du 24 au 27 septembre !

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la 6ème édition du Grand nettoyage de printemps, prévue initialement les 26, 27, 28 et 29 mars 2020 est reportée aux 24, 25, 26 et 27 septembre 2020.
L'an dernier, des milliers de Wallons se sont mobilisés durant 3 jours afin de rendre un coup d'éclat à notre belle région ! A Villers-la-Ville, vous étiez 582 à participer. Visons plus haut, plus propre cette année !
Les **inscriptions** peuvent se faire via le site internet : https://www.wallonieplusprope.be. Les participants sont invités à former des équipes, à indiquer leur parcours sur une carte et à commander leur matériel. Une **paire de gants**, un **gilet fluo** ainsi que des **sacs PMC** et **tout-venant** seront envoyés gratuitement à chaque participant. Dès qu'une équipe s'inscrit sur notre territoire, nous reprenons contact avec elle pour notamment organiser la reprise des déchets par les services communaux. Les équipes déjà inscrites pour le Grand nettoyage de printemps du mois de mars sont reprises automatiquement pour ces nouvelles dates.

Pique-nique fédérateur pour les inscrits :
Julie Charles, Echevine en charge de la Propreté publique et le Collège communal invitent les équipes participantes à un lunch le dimanche 27 septembre 2020, à 12h30, à la Maison communale.
« Ce rendez-vous vise à permettre aux citoyens impliqués dans cette action et partageant un intérêt commun pour notre cadre de vie de se rencontrer », explique Julie Charles.
« C'est parfois de ces rencontres que naissent aussi de nouveaux projets. Enfin, ce repas convivial peut couronner les efforts d'une brigade ou marquer le début de la collecte. Les renseignements pratiques seront transmis aux équipes inscrites via notre conseillère en Environnement ».

Propreté publique
Toute l'année, quotidiennement, une équipe communale parcourt l'entité pour ramasser les déchets (papier, mégots, canettes, ...). La Commune est également régulièrement sollicitée pour divers dépôts clandestins. Les infractions de certains impactent à l'ensemble de la population !
Nous vous rappelons que certains services, en parallèle aux collectes hebdomadaires des OMB (ordures ménagères Brutes), PMC et papiers-cartons, sont à votre disposition pour évacuer toute une série de déchets

Le recyparc
Le recyparc permet notamment de se débarasser des déchets verts, encombrants, inertes, bois, métaux, déchets électriques et électroniques, pneus, textiles, etc.). Il est ouvert - été comme hiver - du lundi au vendredi: de 10h00 à 17h*- Le samedi: de 9h30 à 17h* (*dernières entrées).

Collecte des déchets encombrants
Pour l'évacuation de ces déchets, les habitants sont invités à se rendre au recyparc. Néanmoins, si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au recyparc, vous pouvez appeler l'InBW au n° gratuit: 0800/49.057. L'appel sera enregistré et un rendez-vous sera fixé dans les semaines qui suivent. Le prix de l'enlèvement est fixé à 10 € pour les 2 premiers m³. Un m³ supplémentaire pourra être évacué au prix de 10€. Le maximum autorisé est donc de 3m³ pour un prix de 20€.

Formations

ALE - Une rentrée pleine de bonnes résolutions

- Cours de langues pour tous !
Anglais, Néerlandais : Par besoin professionnel ou dans un but personnel, nous vous proposons d'apprendre et de pratiquer les langues rapidement et dans une ambiance conviviale. Niveau 1 et niveau 2. Les 4 compétences (parler, lire, écouter, écrire) sont exploitées.

- Nous organisons aussi :
Des cours informatique :
Venez avec vos demandes, votre projet, nous construirons le cours ensemble… Word pour vos documents et CV, Excel, Powerpoint, maîtriser votre ordinateur, attention aux arnaques sur le Net, sécuriser son PC…Word, Excel, Internet, multi-média, maîtriser la souris, attention aux arnaques sur le Net, rédiger vos courriers, surfer sur vos sites préférés, création de site, sécuriser son PC sans crainte ni appréhension de faire une bêtise…

Des cours photos :
Apprendre la photo, cadrage et composition pour vous mettre en valeur pour un entretien, mettre votre photo sur votre CV, archiver ses photos, scanner vos documents, gestion de la lumière, mise au point, retouches photos simples, montage vidéo,.. …

Des cours particuliers d'anglais ou d'informatique à domicile
Des formations d'informatique en ligne (vidéo live) : Certains jeudis à **15 heures**, vous pouvez venir un peu avant (voir les dates sur notre site)

Des ateliers de recherche d'emploi : *vous aider à trouver les outils nécessaires pour une bonne recherche d'emploi. L'objectif est que chacun **apporte** son expertise, son expérience, son point de vue, qu'il les **partage** avec l'ensemble du groupe.*
Modalités :
Prix cours de langue : 120 € septembre / fin juin (gratuit pour les demandeurs d'emploi)
Prix cours d'informatique et photos : 2,50 € / h module de 2 h (gratuit pour les demandeurs d'emploi)
Vidéo live : gratuit pour tout le monde
Informatique à domicile : 7€/an – assurance 5,95 €/h chèque non déductible 6,20 €/h chèque déductible
Formations continues…de septembre à juin pour tous les niveaux. Formateurs patients et passionnés ! Inscrivez-vous pour la rentrée de septembre, vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre site alevlv.be. Nos cours sont ouverts à tout le monde, vous travaillez ce n'est pas un problème… y compris si vous venez d'une autre commune.
Possibilité de cours en soirée
Renseignements : Nathalie Deduffeler : 0473/25-96-69 alevlv@voo.be ou Anne-Michèle Pierard – 1ère Echevine en charge de l'Emploi-Formation-ALE : 0475/85-64-06

L'Espace Public Numérique : un nouveau cycle pour se confirmer en informatique

L'Espace Public Numérique de Sart-Dames-Avelines est un espace gratuit où nous vous proposons de vous accompagner gratuitement dans vos démarches informatiques que vous soyez débutant ou confirmé.

Notre EPN est ouvert les **mercredis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 13h00 à 16h00**. Il est aussi possible de bénéficier d'un rendez-vous individuel avec un de nos bénévoles en téléphonant au 071/87.03.52.
Depuis janvier 2020, nous proposons des formations une semaine sur deux afin de répondre un maximum au besoin de chacun.

Programme de septembre et octobre, en journée:
Ouvert tous les mercredis et jeudis. En dehors des cours, des séances de questions-réponses sont proposées.

Mer. 02/09 : Comment activer, sauvegarder, récupérer mes données ?
Jeudi 03/09 : Gestion de mes photos
Mer. 16/09 : Mot de passe
Jeudi 17/09: Achat en ligne en toute sécurité
Mer. 30/09 : Comment gérer ma boite Gmail ?
Jeudi 01/10 : Les bases de la tablette
Lundi 12/10 de 19h30 à 21h30 : Sauvegarde de données et récupération de systèmes
Mer. 14/10 : Comment envoyer un email avec une pièce jointe
Jeudi 15/10 : Les outils Google
Mer. 28/10: Comment organiser ses dossiers et ses fichiers ?
Jeudi 29/10: Le smartphone

En soirée: sauvegarder ses données numériques

Vous souhaitez sauvegarder et sécuriser vos données numériques dans un ou plusieurs endroits sûrs afin de les retrouver en toutes circonstances ? Cette formation est spécialement conçue pour ceux qui souhaitent sauvegarder et sécuriser leurs données numériques (fichiers bureautique, multimédia, etc...) afin de les retrouver simplement et rapidement.

Programme de la conférence du lundi 12 octobre à 19h30 : Un disque dur en panne, un virus informatique, un PC qui plante,... Vos documents, vos mails et vos photos sont-ils définitivement perdus ?
Sauvegarder les données, les restaurer, récupérer Windows à l'aide d'un fichier image système, cloner le disque C, c'est possible !

Sauvegarder ses données : le lundi 12 octobre à 19h30 à l'Espace Public Numérique – rue Gustave Linet, 44 à Sart-Dames-Avelines. Participation gratuite. Accessible à tous (débutant comme avancé).
Inscription souhaitée auprès de M. Villar au 071/87.03.52 ou maite.villar@publilink.be
Infos : FB. : https://www.facebook.com/villimedia.villimedia ou Julie Charles, Echevine des Nouvelles technologies, julie.charles@gmail.com

Les mesures de sécurité sont bien évidemment respectées. Distanciation sociale, port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à votre disposition dans le SAS d'entrée.
Recherche de bénévoles : si vous avez un minimum de connaissances informatiques et du temps libre à consacrer, nous recherchons activement un bénévole pour compléter notre équipe du mercredi.

Population

Validité de votre permis de conduire

Depuis son introduction en 1967, le permis de conduire belge a subi beaucoup de changements.
Le permis de conduire modèle 'carte bancaire' a été introduit le 7 juillet 2010.
La validité administrative du permis de conduire 'carte bancaire' est de 10 ans au maximum.
Pour 2033 au plus tard, tous les Etats membres de l'Union européenne doivent avoir remplacé les anciens modèles de permis de conduire par des modèles carte bancaire.
Votre demande de permis de conduire doit être introduite auprès de la commune où vous êtes inscrit (Service Population)

▪ **Validité des permis de conduire belges**
Suite aux différentes informations diffusées dernièrement, nous tenons à rassurer les citoyens, les permis de conduire (papier) sont valables en Belgique ET à l'étranger jusqu'en 2033. Il n'y a donc aucune raison de vous rendre dans votre administration communale pour échanger votre permis actuel contre un permis européen format carte bancaire.
▪ **Quand renouveler un permis de conduire?**
Nous vous rappelons également, qu'en vertu de l'article 50 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, vous devez renouveler votre permis de conduire :
- suite à sa perte ou son vol ;
- si votre document est abîmé ou illisible ;
- si votre photographie n'est plus ressemblante ;
- en cas de retrait du permis de conduire par une autorité étrangère.

Si vous souhaitez renouveler votre permis de conduire, votre administration communale vous délivrera un permis de conduire européen format carte bancaire. Ce nouveau modèle est valable pour une durée administrative limitée afin d'éviter ce type de problème lié au vieillissement du document.
La délivrance du permis de conduire donne lieu au paiement d'une redevance de 20 euros.
Pour plus d'infos: www.mobilit.belgium.be

Tourisme

Fête de la Saint-Hubert et trompes de chasse

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative organise, comme chaque année, votre fête de la Saint-Hubert, le dimanche 18 octobre 2020 à partir de 10 heures à l'abbaye et au Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville.
Programme
Les éventuels changements et les mesures covid-19 seront mises à jour sur notre page facebook et sur notre site internet.
10 h 00 : Rassemblement devant le Syndicat d'Initiative au son des cors de la « Koninklijke Antwerpse Jachthoornkring » ; Départ du cortège vers l'abbaye au rythme des trompes de chasse, accompagnés par les porteuses de pains et le public vers la Cour d'Honneur de l'Abbaye. Les cavaliers feront leur entrée par la porte située sur la N 275 côté Court-Saint-Etienne.
10 h 30 : Dans la plaine de travail :
Messe sonnée et chantée avec la participation des choristes du Brabant Wallon et du chœur « Arc-en-ciel », bénédiction des animaux avec distribution des pains bénits.
12 h 00 : Dans le jardin du Syndicat d'Initiative :
Traditionnel vin chaud.
Sonneries des trompes de chasse.
Divers stands d'expositions et animations
Petite restauration, bar.
Rendez-vous : Syndicat d'Initiative, rue de l'abbaye 53, 1495 Villers-la-Ville.
ENTRÉE GRATUITE (à l'abbaye uniquement pendant la messe).
Pour tout renseignement complémentaire : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville
Tél: 071/ 87 98 98 E-mail : sivillerslaville@skynet.be

La tenue et l'organisation de l'événement peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

Nuit d'Halloween à Bérines

Le samedi 31 octobre 2020, votre Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville organise votre fête d'Halloween à la ferme de Bérines.

C'est à 18 heures à Sart-Dames-Avelines le 31 octobre 2020 que surgiront des monstres et elfes à partir de la ferme de Bérines.
Animations et petite restauration sur place.
TOUS LES HABITANTS DE L'ENTITE DOIVENT PREPARER DES BONBONS SOUS RESERVE D'UN MAUVAIS SORT.
Entrée libre et ouverte à tous.

Programme :
(Les éventuels changements et les mesures covid-19 seront mises à jour sur notre page facebook et sur notre site internet.)
18h : parcours libre dans les rues de Sart-Dames-Avelines
ANIMATIONS DIVERSES à la Ferme de Bérines.
Petite restauration et boissons.

Le rendez-vous : Ferme de Bérines, Chemin de la Bruyère du Coq 2 à 1495 Sart-Dames-Avelines
Rens. : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville : 071/87 98 98 ou sivillerslaville@skynet.be
La tenue et l'organisation de l'événement peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

La Maison du Tourisme du Brabant wallon accompagne le touriste jusque dans sa poche!

La Maison du Tourisme du Brabant wallon a mis en ligne son nouveau site internet DestinationBW.be.
Intuitif, immersif et entièrement responsive, ce site Internet intègre un nouvel outil qui suggère en temps réel des activités au touriste qui se trouve déjà en Brabant wallon.

Comment ça fonctionne?
Aujourd'hui, le touriste voyage avec son smartphone en poche. Grâce à la géolocalisation, dès qu'il se trouvera en Brabant wallon, il recevra une série d'activités (attractions, musées, activités fun, gastronomie locale, patrimoine vivant, hébergements reconnus par le Commissariat Général au Tourisme, balades, ...) de parcs et d'événements à moins de 5, 15 ou 30 km de sa position.

Il suffit de sélectionner ses envies pour réduire le nombre de résultats. Une offre intéressante? En cliquant dessus, il est possible de voir instantanément si elle est ouverte ou fermée.

Cet outil permettra également aux Brabançons wallons de connaitre toutes les activités touristiques autour d'eux.

Outre les incontournables du Brabant wallon, il existe la rubrique 'Escapades" traduisant la volonté de s'évader à deux pas de chez soi.

- *Voyage au temps du Moyen âge*
- *Brabant wallon, terre d'artistes, en voiture en 2 jours*
- *A la croisée des destins de l'Europe, en voiture en 3 jours*
- *La carte des aventuriers, suggestions d'activités (fun)*

DestinationBW.be

Associations

Apprendre à mieux lire et écrire quand on est adulte, c'est possible !

Le constat en Belgique sur l'illettrisme est alarmant : 1 adulte sur 10 rencontre des difficultés pour lire et écrire. Ces chiffres semblent improbables en 2020, pourtant cette situation est malheureusement bien réelle. C'est pourquoi, l'association Lire et Ecrire Brabant wallon propose des formations d'alphabétisation, à des personnes de + de 18 ans en difficulté de lecture et d'écriture. Pour ce faire, elle compte 7 centres de formations implantés dans toute la Province, dont deux près de chez vous, à Court-Saint-Etienne et à Genappe.

L'équipe de formateurs, en plus de proposer des remises à niveau en français et en mathématiques, réalise de nombreux projets avec les apprenants, afin de favoriser leur inclusion dans la société et leur (re)donner confiance en eux ; comme rencontrer des auteurs de livres découverts en formation, participer à des ateliers philos, explorer les outils numériques et les réseaux sociaux…

L'asbl Lire et Ecrire Brabant wallon a également pour mission d'attirer l'opinion publique sur cette problématique, notamment lors de la Journée Internationale de l'Alphabétisation du 8 septembre. Ce combat est essentiel, car encore aujourd'hui ne pas savoir lire et écrire est un tabou dans notre société, alors que cette difficulté touche 1/10 de la population belge.

Envie d'en savoir plus ? Vous pouvez contacter l'asbl au 0499/69.68.68 ou rendez-vous sur le site web lire-et-ecrire.be/brabantwallon.

Loisirs

Le plan de Cohésion Sociale : animations et conférences

Cohésion sociale Villers-la-Ville

Suite à la pandémie du Coronavirus, nous avons été dans l'obligation d'annuler certaines activités prévues dans le cadre du plan de Cohésion Sociale.

Néanmoins, d'autres actions ont vu le jour comme Voisins Solidaires Villersois.
Tout en veillant aux mesures sanitaires, il est maintenant temps de relancer la machine…
A vos agendas ! ! !

- « Atelier cuisine », vous avez envie d'apprendre à cuisiner des plats avec les produits locaux, animé par des diététiciennes et bénévoles villersoises ? En compagnie d'amies ou autres villersois !
Le mardi 22 septembre 2020 à 19h00 : Réalisation de « boîte à tartines » pour vos enfants
Le jeudi 19 novembre 2020 à 19h00 : Réaliser une vraie Paëlla poulet avec une cuisinière espagnole

- Conférences de sensibilisation et de dépistage sur différentes pathologies
Le mardi 10 novembre 2020 à 20h00 : Le diabète sucré en 2020 présenté par le Dr Vanderijst
D'autres sujets seront planifiés ultérieurement à concurrence de 2 par année.

- Conférences sur l'organisation et le management afin d'éviter le Burnout
Le mardi 06 octobre 2020 à 19h00 : Miracle morning: « Comment créer un rituel quotidien pour une vie réussie ! »
Le jeudi 26 novembre 2020 à 19h00 : Home organising: « Je m'organise chez moi pour me sentir mieux ! »

Afin de vous tenir informé, vous pouvez suivre la page Facebook « Cohésion sociale de Villers-la-Ville » ou le site internet de l'Administration « www.villers-la-ville.be ».

Rens. : Mme D. HAULOTTE – Echevine en charge de la cohésion sociale: 0486/50.82.92 - delphine.haulotte@publilink.be ou Mme C. TIELEMANS – Cheffe de projet: 071/87.03.84 – cindy.tielemans@publilink.be

Ateliers de couture pour débutants

Les Ateliers donnés par Agnès et Marie, deux profs expérimentées:

Dans une ambiance conviviale et dans un esprit zéro déchet, deux vendredis soirs par mois, apprenez les techniques de base de la couture. Repartez le soir même avec votre création, le patron et les explications. (Re)trouvez le plaisir de créer !

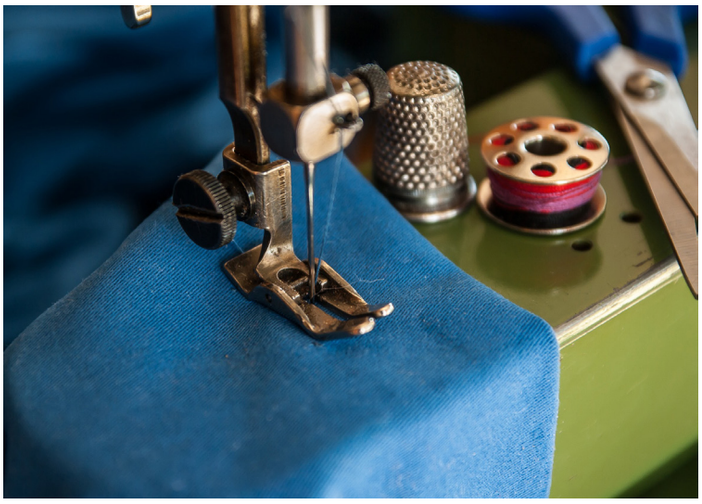

Agenda 2020 :
11/09 : trousse/plumier
25/09 : pochette à collation et wrap à tartines
09/10 : sac de piscine ou sac fourre-tout
23/10 : trousse de maquillage nomade
13/11 : couvre-plats et leurs porte-couverts
20/11 : rouleau essuie-tout
4/12 : snood/foulard
11/12 : maniques rondes

Et à partir de janvier, on attaque les vêtements :
leggings bébé et/ou enfant, t-shirt femme simple, tablier japonais, ma petite en robe pour l'été (2 séances)....

Rens. : le vendredi de 19h à 21h30 à Sart-Dames-Avelines. 20 euros la séance (25 euros si vous préférez piocher dans nos tissus). Inscription au préalable et renseignements au 0494/68.45.94 ou à molitormarie@gmail.com

Loisirs (suite)

Soirée jazz, repas 3 services et dégustation de vins

La traditionnelle soirée « Jazz au vignoble » organisée par la Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers en Brabant se déroulera le samedi 5 septembre 2020, sous réserve de l'autorisation communale.
Elle débutera comme les autres années dès 18h* dans le vignoble même: dans notre petit clos de 20 ares, vous pourrez admirer plus de mille pieds de Regent, Phoenix et Muscaris et déguster un verre de Villers-la-Vigne® blanc ou rosé en apéritif. Vous vous dirigerez ensuite vers les jardins du Syndicat d'Initiative où la soirée aura lieu. Des tonnelles abriteront les tables où un menu 3 services vous sera servi. Ils avaient animé de façon mémorable la soirée organisée par notre Confrérie en 2019 et ils nous reviennent pour cette soirée : Buster & The Swing !
Cette année, outre bières et boissons non alcoolisées, un bar à vins vous permettra de découvrir 3 vins sélectionnés par notre Confrérie tandis que l'équipe du Traiteur Grégoire vous servira les plats suivants :

- Opéra de saumon fumé sur mousse légère citronnée, lit de canapé moelleux et crevettes grises
- Canette farcie de poire et foie gras, coulis de pleurotes, tourelle de pommes de terre gratinée au bacon
- Impériale chocolat mandarine

Le nombre de places étant limité à 150 personnes afin de respecter les mesures de distanciation, la Confrérie se réserve le droit de clôturer anticipativement les inscriptions – ne tardez donc pas à vous inscrire !
PAF : 35 EUR.
Cette somme vous sera intégralement remboursée en cas d'annulation de l'événement.
Ce prix comprend :
- l'entrée au vignoble,
- l'apéritif: un verre de Villers-la-Vigne ®,
- le menu 3 services, servi à votre table,
- le concert.

Le formulaire d'inscription est d'ores et déjà disponible sur le site web de la Confrérie : www.villers-la-vigne.be - Fermeture des portes à 18h45.
La tenue et l'organisation de l'événement peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

Culture

Des nouvelles du jeune virtuose Villersois Taïlin Donckers

Taïlin Donckers est une jeune pianiste Villersois de 17 ans. Après des études de solfège à l'académie de Court-Saint-Etienne - Ottignies, Taïlin a suivi les cours à l'académie de Lodelinsart avec monsieur Lefèvre.
Après avoir été finaliste aux concours Breughel, Steinway, Henri Charlier et le concours de piano de Liège, Taïlin réussi l'examen très sélectif de Musica Mundi School où il y suit le curcus de Cambridge.

Taïlin a participé à différents événements en 2019, notamment "Les Ateliers du Père Noël" et a participé à l'opération "Place aux artistes" durant l'été 2020 organisé par Anne-Michèle Pierard, Echevine de la Culture.
Il a suivi durant le mois de juillet une 'Masterclass' de piano et suit actuellement des cours avec le maître Jean-Claude Vanden Eynden.
Taïlin est soutenu par la Province du Brabant Wallon, la confrérie des Hostieux Moines, le club Kiwanis et le club Rotary de Villers-la-Ville.

Soirée d'information sur le volontariat : « Volontariat Villersois »

Mardi 13 octobre de 19h30 à 21h30; (en remplacement de la soirée du 24 mars qui a dû être annulée)
Administration communale – 37 rue de Marbais
Sous réserve des nouvelles mesures prises par le Conseil National de Sécurité concernant la pandémie du COVID-19

Ce projet est développé autour de 3 objectifs :
1. Soutenir les associations/groupements/clubs de sport/organismes publics … dans leur recherche de volontaires
2. Aider les candidats-volontaires à dénicher la tâche qui leur convient et les motive, à améliorer leur bien-être au sein de l'association avec laquelle ils collaborent
3. Renforcer le lien social à Villers-la-Ville, en permettant la rencontre entre associations et volontaires
Envie d'en savoir plus sur Volontariat Villersois ? Venez à la soirée d'information ce 13 octobre prochain, à la Maison communale.

Accueil
Présentation du projet Volontariat Villersois: Brigitte Hogge, initiatrice et porteuse du projet
Présentation du site internet: Loïc Prade et Denis Paulus, DPL Technology

Présentation des informations-clés de la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires
Le volontariat, c'est quoi ? Qui peut faire du volontariat ?
Quelles sont les organisations qui peuvent accueillir des bénévoles ?
Le volontaire doit-il être couvert par une assurance ?
Le volontaire peut-il demander le remboursement de ses frais ? etc.
Benoît Vivegnis, chargé de développement local à la Plateforme francophone du Volontariat

Séance de questions-réponses
Nombre de places limité afin de respecter la distance physique entre les participants
INSCRIPTION VIVEMENT SOUHAITEE ! volontariat.villersois@hotmail.com
Port du masque obligatoire

VOUS CHERCHEZ DES BÉNÉVOLES ? VOLONTARIAT VILLERSOIS VOUS AIDE À LES TROUVER !

Les associations concernées par ce projet doivent répondre à 3 critères :
1. L'association doit être une organisation sans but lucratif. Cela comprend : les Associations (ASBL, AISBL…), les Organismes publics (administrations communales, CPAS, organismes d'intérêt public…) et les Associations de fait (comité de quartier, association de parents…). Les organisations lucratives, menant des activités visant l'enrichissement de leurs membres ou actionnaires, sont exclues du champ de la loi sur le volontariat. Par conséquent, on ne peut pas être bénévole auprès d'une entreprise ou d'un indépendant.
2. L'association est active sur le territoire de Villers-la-Ville ET
3. L'association est reprise sur le site internet de l'administration communale www.villers-la-ville.be
Si vous répondez à ces 3 critères, il vous reste à créer des annonces de volontariat claires et attrayantes pour trouver les volontaires qui répondent à vos besoins. Remplissez le formulaire de publication que vous trouverez sur le site internet autant de fois que nécessaire (1 formulaire si vous cherchez 5 animateurs pour votre troupe scoute et 1 formulaire si vous avez besoin d'1 barman pour le bar qui sera tenu lors de l'organisation de votre rallye d'ancêtres) et votre annonce sera insérée sur le site internet de Volontariat Villersois.

ENVIE DE VOUS INVESTIR EN TANT QUE VOLONTAIRE ? Un peu, beaucoup, passionnément…
Découvrez les offres de volontariat à Villers-la-Ville. Elles sont répertoriées par secteur d'activités : action sociale – culture – enfance, jeunesse – engagement civique, politique ou spirituel – folklore – formation, éducation, scolarité – patrimoine, tourisme – seniors – sport – autres.
Faites votre choix et engagez-vous près de chez vous !
Site internet dédié à ce projet : https://volontariatvillers.wixsite.com/villersois
Page Facebook : https://www.facebook.com/volontariat.villersois/

SUIVEZ AUSSI L'INFORMATION AU FUR ET À MESURE SUR FACEBOOK : 1495- COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE OU WWW.VILLERS-LA-VILLE.BE

Vendredi 28 août :
Concert de Marka à l'abbaye. L'événement se déroulera dans le respect de la distanciation sociale : 200 personnes maximum, respect des distances, places assises… Rens. : https://villers.be/fr/estivales/marka

Mardi 01 septembre à 18h15:
Première séance 'Tous en selle" au complexe sportif. Détails en page 9.

Dimanche 6 septembre 2020, de 10h à 20h:
(Report le 13 septembre en cas de mauvais temps.), le jardin du Yoga. Pour la 3e année consécutive, **le Jardin du Yoga** aura lieu à l'Abbaye de Villers, en co-organisation avec Mélissa Yog & Me.Une journée pleine de belles énergies dans un cadre exceptionnel !
Rens. : https://villers.be/fr/jardin-du-yoga

Samedi 12 septembre:
Le club VerTT accueillera la deuxième édition du Kid's Trophy de Villers-la-Ville, à l'arrière du complexe sportif. Détails en page 10.

Mardi 15 et jeudi 17 septembre:
Premier entraînement 'JCPMF". Détails en page 9.

Dimanche 20 septembre 2020:
Animations et jogging pour Jussy Day, à l'Ecole communale de Marbais. Détails en page 10.

Mardi 22 septembre à 19h00:
Atelier : Réalisation de « boîte à tartines » pour vos enfants

Mardi 6 octobre à 19h00:
Conférence sur le Miracle morning: « Comment créer un rituel quotidien pour une vie réussie ! » Détails en page 12-13

Lundi 12 octobre à 19h30 :
Sauvegarde de données et récupération de systèmes à l'Espace Public Numérique. Détails en page 12-13.

Dimanche 18 octobre dès 10h:
Fête de la Saint-Hubert et trompes de chasse. Animations et barbecue. Détails en page 14.

Samedi 31 octobre:
Nuit d'Halloween à Bérines. Animations et petite restauration sur place. Détails en page 15.

Jeudi 19 novembre à 19h00:
Atelier : Réaliser une vraie Paëlla poulet avec une cuisinière espagnole. Détails en page 16.

Mardi 10 novembre à 20h00:
Conférence sur Le diabète sucré en 2020 présenté par le Dr Vanderijst. Détails en page 17.

Jeudi 26 novembre à 19h00:
Conférence sur le Home organising: « Je m'organise chez moi pour me sentir mieux ! » Détails en page 17.

La tenue et l'organisation de ces événements peuvent évoluer selon les règlementations du CNS.

PEFC
10-32-2225
Promouvoir la gestion durable de la forêt.
pefc-france.org